Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260605-050620265-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN	DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ	DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°050620265

DATE DE CONVOCATION : ..... 1er juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin 2026 à 20h30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE :	1er juin 2026
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	14
Nombre de votants.	13

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :
Margaux Raoul a donné procuration à Anthony Page

Secrétaire élue : Marion Pasdeloup

OBJET : Demande de subvention 2026

En référence à la loi relative à la transparence sur la vie publique, et afin d'éviter tout conflit d'intérêt les Elus membres d'une association ayant fait une demande de subvention ne prennent part ni aux débats ni aux votes.

En date du 20 mai 2026, la commission « finances » et la commission « sport, cultures, association » se sont réunies afin d'étudier les demandes de subventions.

Des propositions ont été formulées et argumentées. Ces dernières sont présentées aux membres du Conseil municipal sur la dalle numérique. Le détail sera joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 13 votes pour (William Mallégol et Margaux Raoul ne prennent pas part au vote)

-Décide de suivre les propositions des deux commissions réunies,

- Donne mandat au Maire pour toute signature à intervenir

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Marion Pasdeloup

Le Maire,

Anthony Page

MAIRIE DE TREGOUREZ

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260605-050620265-DE

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....